



Communiqué de presse
Paris, le 10 juin 2022

Le CESE renforce son expertise sur la participation citoyenne avec la création d'une nouvelle direction dirigée par Marianne Escurat.

Le CESE crée une Direction de la Participation citoyenne et nomme Marianne Escurat pour la piloter. La création de cette nouvelle direction s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre de la réforme de l'institution portée par la loi organique du 15 janvier 2021, qui a fait du CESE le lieu privilégié d'expression de la participation citoyenne.

En tant que Directrice de la Participation citoyenne, Marianne Escurat sera chargée de la conception, du cadre, du suivi et de l'évaluation des dispositifs de participation citoyenne développés au CESE. La Direction de la Participation citoyenne pilotera notamment :

- L'organisation de conventions citoyennes ;
- L'association de citoyennes et citoyens tirés au sort au sein de ses formations de travail ;
- L'organisation de consultations en ligne (déjà plus de 250 000 citoyens ont contribué aux travaux du CESE via la plateforme participez.lecese.fr) ;
- Les saisines par voie de pétition : les citoyennes et citoyens de plus de 16 ans peuvent désormais saisir le CESE par voie de pétition, dès 150 000 signatures.

La création d'une Direction de la participation citoyenne permettra d'accompagner les représentants de la société civile organisée qui composent le CESE, dans l'inclusion des citoyens à leurs travaux, afin de recueillir les attentes, besoins et préoccupations de la société et de nourrir utilement les pouvoirs publics.

Dotée d'une expérience de plus de 12 ans en gestion de projets dans des administrations publiques et des institutions, avec une expertise spécifique en matière d'innovation dans les politiques publiques, Marianne Escurat a notamment piloté les travaux de collecte, d'analyse et de restitution des contributions citoyennes liées au Grand Débat National en 2019. Elle a également effectué une partie de sa carrière au sein de plusieurs organisations de la société civile organisée au niveau national et européen, notamment le MEDEF, en tant que Directrice Europe entre 2018 et 2019 et conjointement au sein de la Fédération européenne des emplois de la famille, en tant que Déléguée générale, et à la Fédération des Particuliers employeurs de France (Fepem), entre 2015 et 2017.



A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement. Il est l'addition de corps intermédiaires et d'organisations économiques, sociales et environnementales variées et engagées. Le Conseil participe à une démocratie mixte et continue nécessaire. Le CESE est enrichi de la participation citoyenne, via des consultations, des pétitions ou l'association de citoyennes et citoyens à certains de ses travaux. La réforme du Conseil sera mise en œuvre au cours de la mandature 2021-2026, présidée par Thierry Beaudet.

www.lecese.fr



Pour plus d'informations :

www.lecese.fr

Contact presse :

Paola Grondin-Duboscq

06 07 49 65 90

Paola.grondin-duboscq@plead.fr

Informations pratiques :

Palais d'Iéna - Siège du CESE

9 place d'Iéna, 75016 Paris

Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9

Twitter : @lecese

A propos du Conseil économique, social et environnemental :

Assemblée constitutionnelle de la République, le CESE conseille le Gouvernement et le Parlement. Il est l'addition de corps intermédiaires et d'organisations économiques, sociales et environnementales variées et engagées.

Le Conseil participe à une démocratie mixte et continue nécessaire. Le CESE est enrichi de la participation citoyenne, via des consultations, des pétitions ou l'association de citoyennes et citoyens à certains de ses travaux.

La réforme du Conseil sera mise en œuvre au cours de la mandature 2021-2026, présidée par Thierry Beaudet.

www.lecese.fr